

CÉRÉALES :

Blé : « grain pâteux » – **Orge de printemps** : « grain laiteux-pâteux ». **Orge d'hiver**: Début des récoltes pour les situations précoces.

Gestion des bioagresseurs en intercultures : quels leviers agronomiques ?

Fin des observations sur cette campagne : merci à tous les observateurs pour leur participation !

BETTERAVES

Stade des betteraves : 12 feuilles à 100% de couverture.

Début du suivi maladies : premiers symptômes de cercosporiose et de rouille.

POIS :

Vers la fin du réseau de piégeage tordeuses.

MAIS :

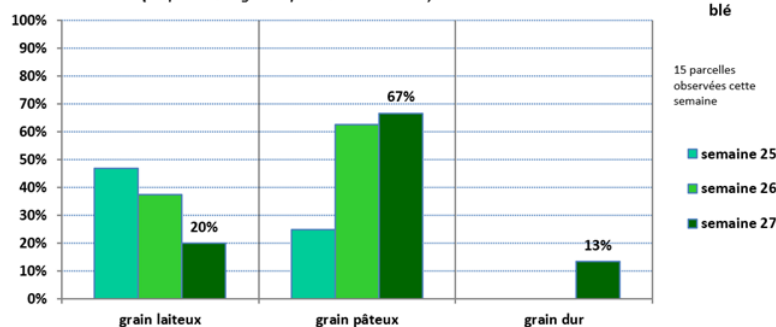
Vol de pyrale en cours.

CÉRÉALES

Blé: Cette semaine, 15 parcelles sont observées dans Vigicultures.

La plupart des parcelles de blé a atteint le stade « grain pâteux ». Les situations les plus avancées sont au stade « grain dur ».

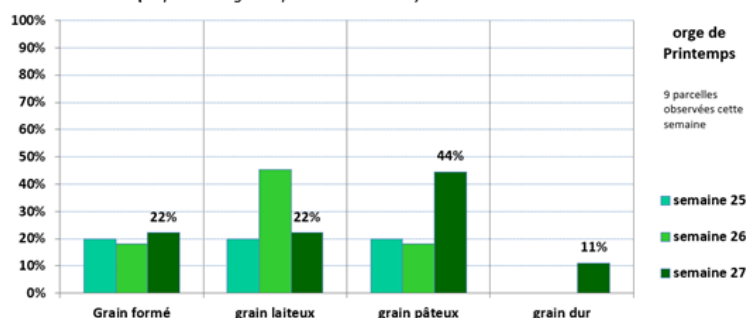
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Orge de printemps : 9 parcelles sont enregistrées dans Vigicultures cette semaine.

Les parcelles d'orge de printemps ont débuté leur phase de remplissage. Les semis précoces (janvier-février) sont au stade « grain dur ».

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Orge d'hiver : début des récoltes fin de semaine dernière pour les situations précoces.

Gestion des bioagresseurs en intercultures: quels leviers agronomiques ?

- ☞ Gestion des limaces
- ☞ Gestion du taupin
- ☞ Gestion du piétin échaudage et du piétin verse
- ☞ Gestion du désherbage

Limaces

Cette année, la pression limace a été élevée dans la région. **Pour limiter le risque pour la campagne prochaine, il est conseillé de réduire la population de limaces en réalisant un déchaumage profond (10 cm de profondeur) juste après la récolte du précédent afin d'éliminer les œufs et les jeunes limaces.** Il est également important de maîtriser les repousses du précédent et des adventices en réalisant un second déchaumage, voire un 3^{ème} pour détruire les repousses.

Une culture intermédiaire apporte de la nourriture aux limaces. **En cas de forte pression, il est préférable de privilégier des espèces peu appétentes telles que la moutarde, le radis, la vesce, la phacélie...**

Il est également conseillé de poser des pièges dès l'interculture afin d'évaluer le risque pour la culture suivante.



Blé : Dégâts de limaces en précédent colza implantation en semis direct avec présence d'individus et d'œufs au printemps 2024 (M. LHEUREUX CA80)

Taupins

Les taupins sont des ravageurs qui s'attaquent à un grand nombre de cultures (maïs, pomme de terre, tournesol, betterave, céréales et colza). Le taupin principalement observé dans la région est *le genre Agriotes* avec un cycle de 5 ans dont 4 années en stade larvaire. Son développement est favorisé par la **présence de prairie, de graminées productions de semences... dans la rotation, par les terres légères et riches en matières organiques, par les techniques culturales simplifiées ou le semis direct.**

Le risque pour la prochaine campagne est fort dans les parcelles qui ont présenté des dégâts cette année. Il est possible de lutter contre les taupins dès l'interculture **en travaillant le sol afin d'éliminer les œufs et les jeunes larves qui sont sensibles à la sécheresse.** Un déchaumage le plus tôt possible après la récolte sera le plus efficace pour abaisser le niveau des populations.

Des dégâts de taupins sur blé, sur orge de printemps mais aussi sur maïs sont de nouveau signalés.



Blé : Dégâts de taupins au printemps 2024 (M. LHEUREUX CA80)

Piétin verse

Le risque piétin-verse est largement déterminé par les conditions agronomiques de la parcelle. **La présence fréquente de blé dans la rotation favorise la maladie qui se maintient d'une année sur l'autre sur les résidus de culture.** En cas de forte pression sur une parcelle, **il est préférable de semer une autre culture que du blé cet automne.** Au semis, il est également **possible de semer une variété possédant un gène de résistance au piétin verse**, il en existe plusieurs dans les variétés actuellement cultivées



Blé - Epis échaudés par du piétin verse (C. SAGNIER CA59/62)

Piétin échaudage

Le piétin-échaudage a également un risque agronomique à la parcelle. Pour le combattre, il n'existe pas de solutions miracles, **il est donc impératif de ne pas le laisser s'installer dans les parcelles.** Pour ce faire, il est **nécessaire d'insérer une culture non-hôte dans la rotation comme colza, betterave, pomme de terre, pois ou avoine afin de limiter sa propagation.**

Les symptômes sont souvent observés au niveau des andains du précédent. **Broyer et répartir les andains de paille permet de limiter les attaques de la maladie.** Les automnes doux et pluvieux sont favorables au développement de la maladie. **Décaler la date de semis est également un levier** pour lutter contre le piétin-échaudage. Les semis tardifs de fin novembre ou décembre sont généralement moins exposés aux attaques car les températures sont plus froides à cette époque.



Symptômes de piétin échaudage sur blé

DESHERBAGE :

L'une des 1ères étapes dans la gestion du désherbage est de diminuer le stock de graines adventices, pour cela :

- ☞ éviter de disséminer les graines lors de la récolte,
- ☞ réaliser des faux semis en interculture qui ont pour objectif de stimuler la levée des adventices puis de les détruire avant le semis de culture suivante.

Actuellement, il n'est pas rare d'observer des parcelles de céréales infestées de vulpins et/ou ray-grass. **Il est donc important de ne pas disséminer les graines de graminées adventices au moment de la récolte !**

Quels leviers ?

- ☞ essayer de récolter la parcelle la plus infestée en dernier,
- ☞ toujours terminer la récolte de la parcelle par les zones les plus infestées afin d'éviter de disséminer les graines de graminées sur plus de surface,
- ☞ « souffler – nettoyer » la moissonneuse batteuse d'un maximum de graines de ray grass – vulpin.

Ensuite, au moment de l'interculture, réaliser des faux semis !

Les fondamentaux du faux semis :

- ☞ une préparation fine et superficielle (maxi 5 cm de profondeur)
- ☞ une préparation rappuyée
- ☞ il est à réaliser 3 semaines minimum avant l'implantation de la culture
- ☞ il doit se réaliser sur un sol humide, afin de garantir une levée optimale.

Plusieurs faux semis peuvent être réalisés : cela va dépendre du climat, de la durée de l'interculture. Il est impératif de travailler toujours à la même profondeur afin de ne faire germer que les graines en surface.

Les périodes préférentielles :

- ☞ mi-août – septembre afin de gérer les levées de ray-grass et de brôme,
- ☞ septembre afin de gérer les levées de vulpins.

Le mode de destruction du faux semis va dépendre des conditions climatiques :

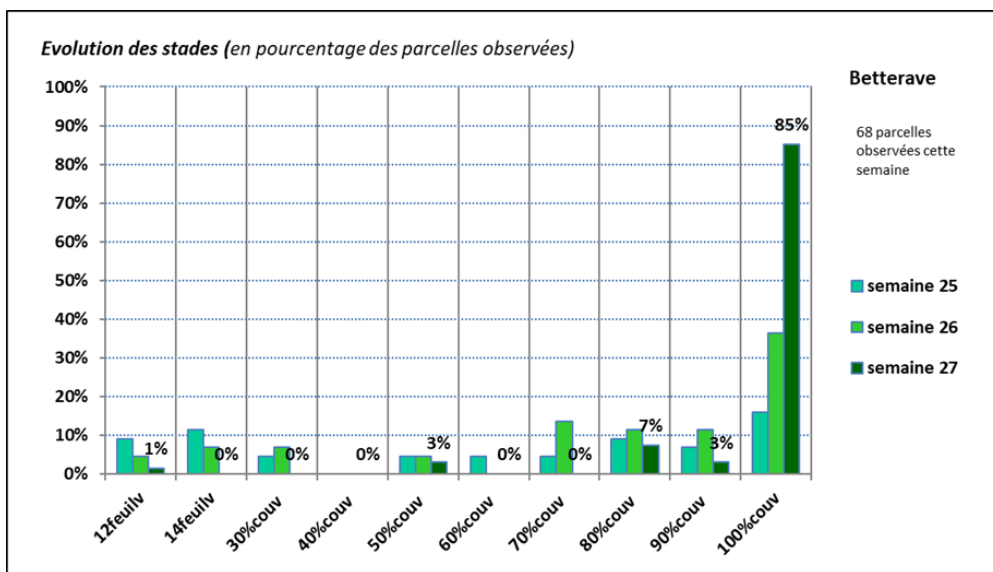
- ☞ la réussite d'une destruction mécanique est d'intervenir avant de 2 à 3 jours sans pluie avec des conditions séchantes (vent, soleil, températures) pour assurer un bon dessèchement des plantes et éviter les repiquages
- ☞ en conditions humides, la destruction se fera chimiquement (surtout s'il elle a lieu juste avant l'implantation de la culture et en absence de labour).



Blé infesté de ray-grass (M. LHEUREUX CA80)

BETTERAVES

68 parcelles observées cette semaine.



La majorité des parcelles sont à 100% de couverture du sol.

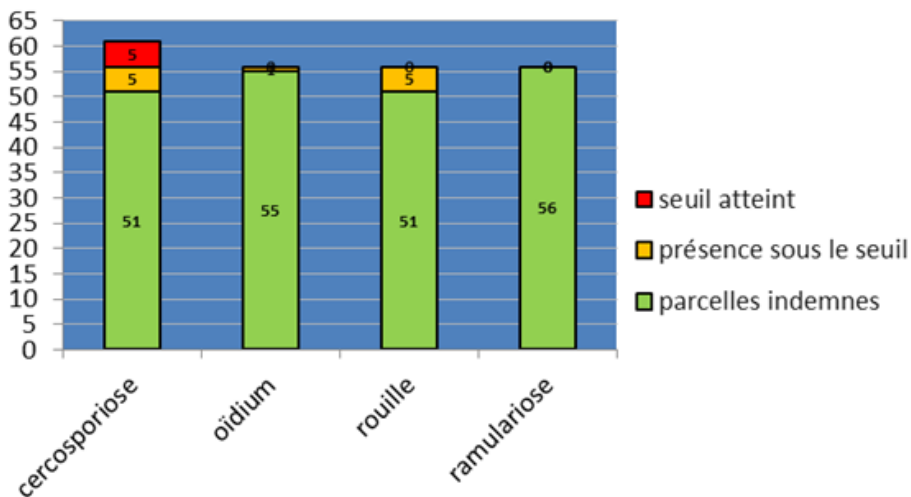


Maladies foliaires

Cette semaine 5 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose. Ces parcelles (59 : 1 parcelle ; 80 : 1 parcelle ; 02 : 2 parcelles ; 60 : 1 parcelle) sont toutes situées hors bordure maritime, à plus de 100 km de la côte.

Cinq parcelles ont noté la présence de cercosporiose sans atteindre le seuil de risque.

5 parcelles ont signalé de la rouille mais en dessous du seuil indicatif de risque.

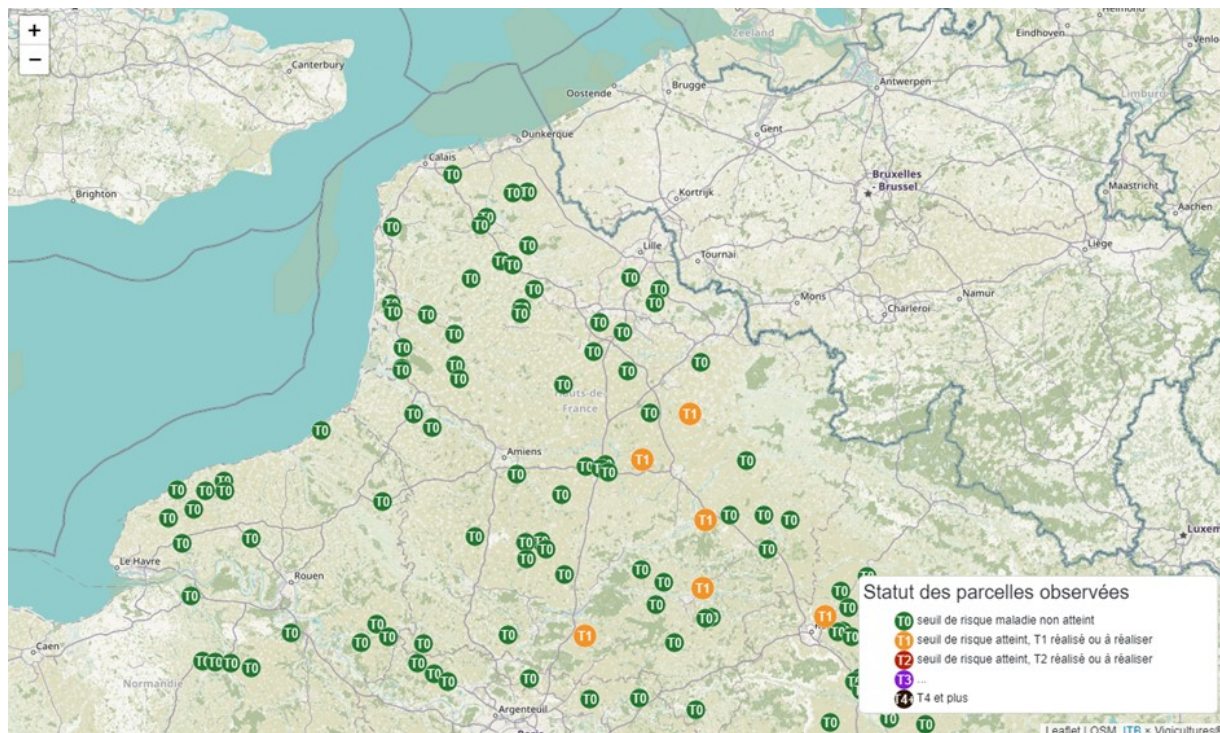


Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



Pseudomonas

La bactériose à *Pseudomonas* est observée dans le réseau, suite aux conditions climatiques pluvieuses du printemps et aux fortes pluies locales. Les symptômes disparaîtront naturellement sans préjudices. Attention à la confusion avec de la cercosporiose, pour celle-ci des pycnides noires sont présentes au centre de la tache.



Bactérie à pseudomonas (photo ITB)



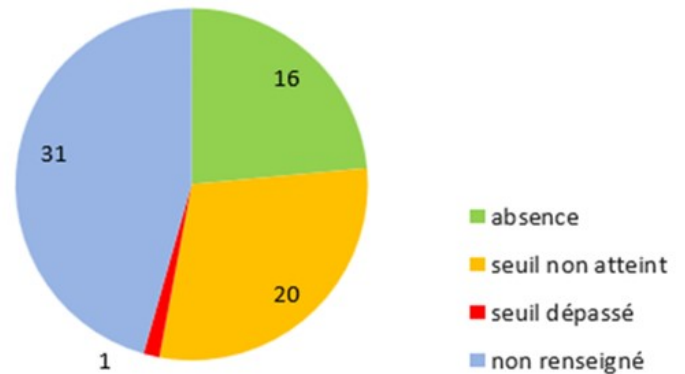
Cercosporiose (photo ITB)

Pégomyies

Cette semaine, la présence de pégomyies est signalée sur 21 parcelles, une parcelle est au **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots**, à partir de la couverture du sol.

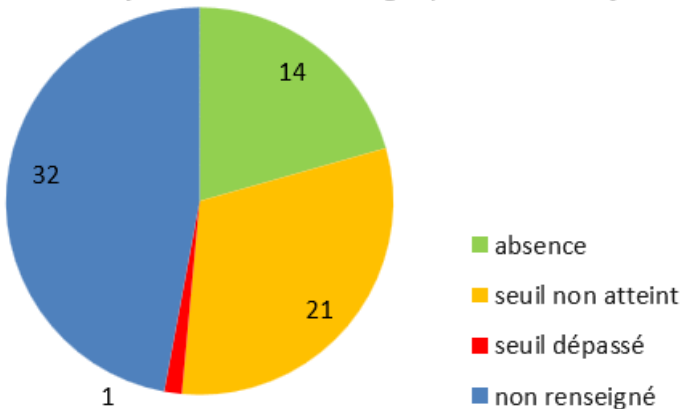


Pégomyies
% de plantes avec galeries (nb de parcelles)



Noctuelles défoliatrices

Noctuelles défoliatrice
Nb de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections



Noctuelle défoliatrice (photo ITB)

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est en augmentation par rapport à la semaine précédente. Elles sont observées dans 22 parcelles du réseau. Une parcelle atteint le **seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**.

Jaunisse

Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent (en faible proportion) sur quelques parcelles du réseau.

PROTEAGINEUX

Beaucoup de parcelles sont au stade fin floraison. Les plus avancées terminent leur cycle.

Le piégeage des tordeuses est à nouveau modéré cette semaine avec 44 tordeuses par piège en moyenne dans la Somme. Dans une zone où toutes les parcelles sont au stade fin floraison ou plus. Ce niveau d'activité est à mettre en lien avec des pois en fin de cycle (moins attractifs) mais aussi à des températures à nouveau fraîches.

Pour ces quatre parcelles de la Somme, la parcelle de LE BOISLE n'atteint que le seuil alimentation humaine et semences cette semaine.

L'activité dans le piège situé dans l'Aisne a été plus soutenue avec 194 captures en une semaine et pour une parcelle moins avancée en stade. Cette parcelle atteint donc le premier seuil : seuil alimentation humaine et semences.

Sur la seconde parcelle située dans l'Aisne, seules 48 tordeuses ont été capturées cette semaine.

Reseau de piégeage 2024 - Tordeuses

SECTEUR	Département	Variété	Date de semis	stade	Date mis en place du piège	Cumul semaine passée une semaine	Piégeage depuis une semaine	Nouveau cumul
LE BOISLE	Somme	Perceval	25-mars	fin floraison	28-mai	83	17	100
AIRAINES	Somme	nc	22-mars	fin floraison	27-mai	392	126	518
AILLY SUR NOYE	Somme	nc	19-avr	fin floraison	27-mai	196	18	214
COTTENCHY	Somme	Perceval	13-avr	fin floraison	03-juin	150	14	164
moyenne							44	249
DRAVEGNY	Aisne	KAMELEON	nc	fin floraison	nc	26	194	220
CAILLOUEL C	Aisne	Orchestra	10-avr	fin floraison	07-juin	122	48	170
Moyenne générale							69	243

Il reste une semaine de piégeage, mais 2024 restera une année avec une des plus faibles pression tordeuses.

Pour rappel le seuil est fixé :

- ☞ à 100 captures cumulées en production destinée à la semence ou à l'alimentation humaine.
- ☞ à 400 captures cumulées en production destinée à l'alimentation animale.

Ceci du stade gousses plates du second étage jusque fin floraison +8-10 jours.

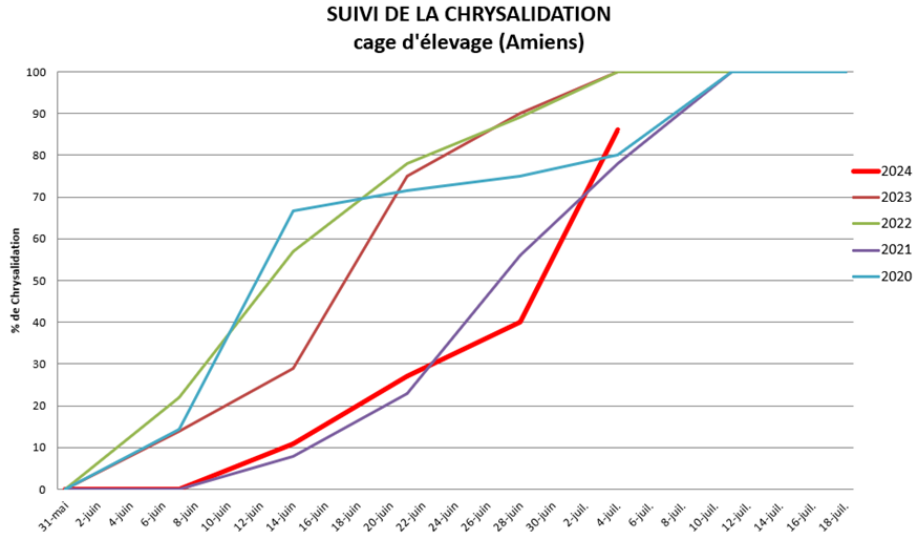
MAÏS

14 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 4 à 10 feuilles.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

Dans la cage d'élevage d'Amiens, le taux de chrysalide est de 86% et un premier papillon de pyrale a été vu. En fonction des conditions climatiques, on peut supposer que la majorité des papillons sortira dans le courant de la semaine prochaine.



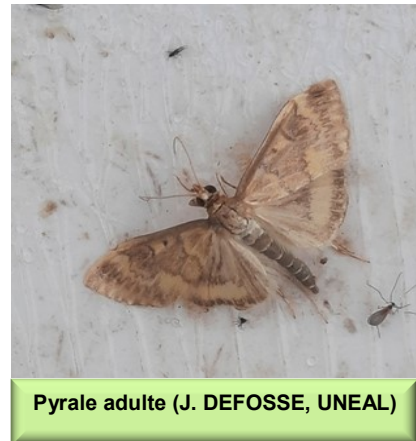
Suivi du vol de la pyrale :

Le vol de pyrale est en cours. Dans le réseau, 26 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

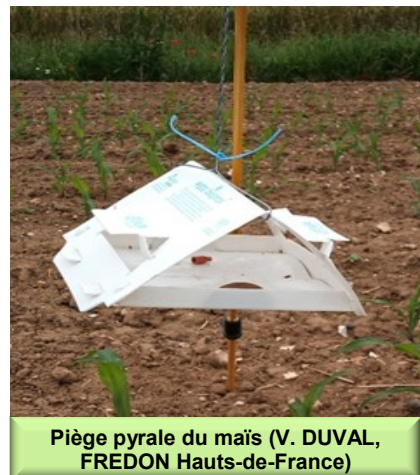
- 23 pièges sont indemnes de capture.
- 2 pièges ont capturé entre 1 et 3 papillons.
- **1 piège a capturé 22 pyrales.** Celui-ci est situé à Pernes-lès-Boulogne, proche de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Il s'agit d'une parcelle de maïs au stade 9 feuilles, sur un précédent maïs.



Capture de papillons de pyrale dans un piège à phéromone (J. DEFOSSE, UNEAL)



Pyrale adulte (J. DEFOSSE, UNEAL)



Piège pyrale du maïs (V. DUVAL, FREDON Hauts-de-France)

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

Commune	Code Postal	Nombre papillon(s) pyrale piégé	
		Semaine 26	Semaine 27
MONTBREHAIN*	02110	0	0
CELLES-LES-CONDE	02330		0
MEZY-MOULINS	02650	1	
BRUYERES-ET-MONTBERAULT	02860	0	0
MAING	59233		0
BONNIÈRES	60112	0	0
NOURARD-LE-FRANC	60130		0
FORMERIE*	60220	0	0
SERANS	60240		0
CHAMANT	60300		0
ERNEMONT-BOUTAVENT*	60380	0	0
PERNES-LES-BOULOGNE	62126	0	22
BOISJEAN	62170		0
FREVENT*	62270	0	0
LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE	62360	0	3
FLORINGHEM	62550		0
FAUQUEMBERGUES*	62560	0	0
ONEUX	80135		0
GAPENNES	80150		0
NAOURS*	80260	0	0
COTTENCHY*	80440	0	0
BOVES*	80440	0	0
AULT*	80460	0	0
TROIS-RIVIÈRES	80500	0	1
HORNOY-LE-BOURG*	80640	0	0
CANAPLES*	80670	0	0

(* : Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence)



Evaluation du risque :

Le vol de la pyrale est en cours dans notre région. Les femelles sont aptes à pondre 2 à 3 jours après leur sortie. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme. La pyrale peut déposer des pontes sur des maïs peu développés, dès 3-4 feuilles si les papillons femelles n'ont pas d'autre choix. Les maïs les plus avancés, moins nombreux cette année, risquent de concentrer les pontes et représentent les parcelles les plus à risque. Dans les secteurs où les premières captures de pyrale sont constatées, l'utilisation des trichogrammes peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle.



Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de micro-guêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Le risque pyrale pour 2024 (évalué à l'automne 2023) présente une situation à risque modéré. Seules 8 parcelles dépassaient le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule (secteur de Beauvais) atteignait le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied). Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2024** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 04 juin 2024.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsne, N. Létraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Currie, INRA, Institut de Genecoh, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lihieu, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wégoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

